

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2018/10/23-09

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 23 octobre 2018, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu les statuts du service commun universitaire de formation continue,

DÉCIDE :

OBJET : Modification des statuts du service de formation continue

Le conseil d'administration approuve les modifications apportées aux statuts du SUFA, telles que présentées dans le document annexé à la présente délibération.

L'article 9-1, listant les services communs, des statuts d'Aix-Marseille Université est par ailleurs modifié en conséquence de la nouvelle dénomination du service de formation continue

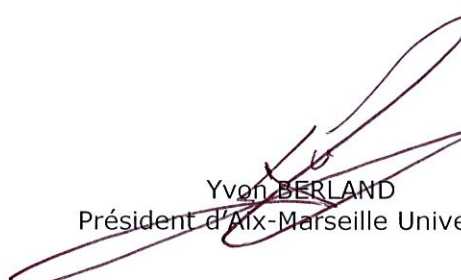
Cette délibération est adoptée par 31 voix pour et 2 abstentions.

Membres en exercice : 35

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 23 octobre 2018


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

